

Mont-de-Marsan

Solidarité avec les peuples palestinien et libanais

RÉPUBLICAINES LES LANDES

HEBDOMADAIRE DE LA FÉDÉRATION LANDAISE DU P.C.F.

S.A.R.L. « LES LANDES RÉPUBLICAINES »

7 rue Frédéric Bastiat – BP34

40001 MT DE MARSAN Cedex Tél. 05.58.46.41.41

Directeur de la publication : Alain BACHE

e-mail : landes.rep@wanadoo.fr Site : <http://pcf40.free.fr>

Abonnement annuel 25€

Imprimé : L.R. MONT-DE-MARSAN

C.P.N° 0728P11523– N° 2483 – Jeudi 7 novembre 2024



Depuis la fin du mois d'octobre 2023 et la réplique disproportionnée d'Israël aux attentats (condamnés par tous) du 7 octobre à la frontière de Gaza, un collectif citoyen (associations, syndicats, partis politiques de gauche) s'est constitué pour dénoncer une punition collective devenue le massacre de toute une population.

Samedi dernier 80 personnes s'étaient rassemblées comme tous les samedis place Saint-Roch à Mont-de-Marsan et pour la 51^{ème} fois pour dénoncer les crimes génocidaires d'Israël à Gaza et depuis quelques semaines leur prolongement au Liban. Les morts (de 43.000 à 200.000 selon les estimations) dont 70 % de femmes et d'enfants, les blessés (plus de 120.000), les victimes de la faim et du manque de soins se comptent par centaine, voire par milliers chaque semaine.

L'armée israélienne sous les ordres du gouvernement d'extrême-droite de Netanyahu ne cesse de pilonner les villes et villages. 80 % du territoire de Gaza est détruit.

Le Liban subit le même sort. Un carnage qui est entretenu par les livraisons d'armes et les complaisances de trop nombreux pays, USA en tête, mais aussi européens.

L'impunité d'Israël, en guerre permanente avec ses voisins, qui bafoue depuis 1948 le droit international et humanitaire et pratique l'apartheid chez lui, ne saurait prétendre être une démocratie. Comme d'autres pays mis au ban de la communauté internationale et pour les mêmes raisons (Ex : Russie), Israël doit être sanctionnée et se voir privée de tous armements. ■



**La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)
des Lycées : au service de la jeunesse néo-
aquitaine**

Proposée annuellement, cette délibération porte sur le soutien financier accordé aux lycées de la Région.



Isabelle Larrouy,
Conseillère régionale
membre de la commission
Lycées et Éducation, a
souligné que les nouveautés
très appréciables sont celles
du maintien du fonds
complémentaire et de la
création du fonds d'urgence.
Ils révèlent que les lycées
publics ont besoin d'être

d'avantage soutenus dans leur fonctionnement et que le Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine a le souci de répondre au mieux à leurs besoins.

Devant les perspectives immédiates et inquiétantes d'un budget public dégradé, le groupe communiste tire encore une fois la sonnette d'alarme. En effet, les subventions extralégales versées aux lycées privés sont injustifiables, inadmissibles surtout quand deux établissements, public et privé, sont voisins géographiquement.

Réagissant à une motion des élus de l'extrême droite sur l'Immaculée Conception de Pau, la Conseillère régionale a pointé que les écoles privées ne sont pas partie intégrante du service public de l'éducation nationale et a réaffirmé que « le pacte républicain est rompu, que le contrat signé avec l'État n'est respectable que dans un sens, peut-être parce que, pour eux, la République dans l'État n'a pas de valeur essentielle ».

Comme le stipule le CESER, nous demandons une information précise sur le montant des subventions extralégales versées aux établissements privés sous contrat depuis trois ans. Nous demandons que ces subventions soient versées aux lycées publics pour le fonctionnement, l'entretien et la rénovation des locaux, les aides attribuées directement aux lycéens (manuels scolaires, aide au premier outillage, etc...), l'embauche d'agents.

Les conseillers régionaux CEC ont voté POUR la DGF 2025.

Quelles sont les nouveautés de la DGF 2025 ?

Cette délibération présente un niveau de soutien de fonctionnement aux lycées avec un support financier de 93.300.000 €.

Le fonds complémentaire d'un million d'euros est renouvelé pour accompagner les établissements en cas de besoin.

Un fonds d'urgence technique pour les lycées professionnels de 400.000 € est mis en place.

**Pour un aménagement durable : la modification
du Schéma Régional d'Aménagement, de
Développement Durable et d'Égalité des
Territoires (SRADDET)**

Le SRADDET de la Nouvelle-Aquitaine, acté en décembre 2019, a dû être modifié en décembre 2021 suite à l'adoption de la Loi Climat et résilience. Le Schéma Régional devait être mis en conformité avec trois nouveautés législatives, à savoir les volets foncier, déchets et logistique, au plus tard en novembre 2024.

Fanny Castaignède,
Conseillère régionale
membre de la commission
Aménagement des
Territoires, a rappelé que
cette procédure de
modification, notamment en
ce qui concerne le volet
foncier et la mise en œuvre
de l'objectif de "Zéro
Artificialisation Nette" (ZAN)

a été plus que complexe en raison du « temps fou qu'ont mis les décrets d'application à paraître ». En effet, l'engagement régional dans ces changements correspond « aux enjeux de réindustrialisation, de développement du logement – notamment avec la crise majeure que connaît le logement social -, des enjeux de dynamisation des territoires dits en déprise, de déploiement des énergies renouvelables, d'autonomie alimentaire ou de pérennité des exploitations agricoles ».

La Conseillère régionale a mentionné l'inquiétude croissante des élus locaux, et l'incompréhension des habitants de la ruralité, de la Métropole et des littoraux sur la (ZAN). Elle a porté cette inquiétude en rappelant « que maintenant, le Premier « Sinistre », dans son discours de politique générale, sous-entend en 2025 une nouvelle adaptation du ZAN alors que les territoires ont cruellement besoin de stabilité dans leur politique d'aménagement du territoire ! ».

Défendant le projet ambitieux et territorialisé décliné en 5 profils, la Région aurait pu, comme d'autres, imposer de manière unilatérale un objectif à tous les territoires qu'ils soient ruraux, périurbains ou littoraux. L'élue régionale a rappelé que « la Région a aussi fait part de sa politique volontariste via des objectifs territorialisés avec un taux de bonification appliqué selon l'avancée du travail de sobriété foncière », tout en saluant « le déploiement d'une réserve régionale de 500 hectares pour intégrer des projets d'envergure régionale ».

Fanny Castaignède a salué le travail intensif de Laurence Rouède, Vice-Présidente en charge du développement et de l'équité des territoires et des contractualisations ; et Sandrine Hernandez, Conseillère régionale déléguée à la revitalisation des centres-bourgs, au foncier et à l'urbanisme.



Ce travail a permis d'aboutir à un projet qui a recueilli 55 % d'avis favorables de la part des collectivités et 51 % d'avis favorables du côté des personnes publiques associées. La Conseillère régionale communiste a mis en avant l'avis du CESER qui souhaite continuer d'accompagner les territoires dans une gestion plus économe de l'espace par de l'ingénierie.



Isabelle Taris,
Conseillère régionale
membre de la commission
des Affaires économiques,
a interpellé l'Assemblée
Plénière afin que des
projets économiques
structurants de la réserve
régionale de 500 hectares
(ces derniers
correspondent à l'appel à

projets annoncé par Laurence Rouède qui intègre l'une des filières prioritaires régionales) devront avoir une contribution significative en création d'emplois, s'insérer dans le système économique local tout en ayant une envergure conséquente pour les territoires. Le respect de la séquence « Éviter – Réduire – Compenser » est primordial pour que le milieu environnemental n'entraîne pas une dégradation de sa qualité devant être optimisée.

Elle a attiré l'attention de l'Assemblée d'un projet industriel de la société EMME classée SEVESO Seuil Haut, dont d'ailleurs un collectif de citoyens et d'élus locaux s'insurge sur son installation. En effet, cette implantation se fera sur des terres inondables, agricoles, dans le lit majeur de la Garonne et à proximité d'une zone classée Natura 2000. La Conseillère régionale a précisé que « cette industrie va toucher des produits chimiques miscibles dans l'eau donc des risques pour la santé humaine, animale, et végétale. Nous devons nous assurer que ce type de projet n'intégrera pas la future réserve régionale ».

Fanny Castaignède a souligné « l'engagement fort de la Région Nouvelle-Aquitaine qui a plus que tenu son rôle face à une insuffisance notable de l'État ».

Les conseillers régionaux CEC ont voté POUR la modification du SRADDET.

Sécuriser les parcours de formation

Le souhait de l'élévation du niveau de qualification de la population active est central afin de sécuriser les parcours professionnels. Cette sécurisation est une garantie pour les personnes privées d'emploi.

Edwige Gagneur,
Conseillère régionale
déléguée à l'accès à la
formation pour les personnes
en situation de handicap, est
intervenue sur cette
délibération : « Bien entendu
ce Règlement d'Intervention
va dans le bon sens pour
l'accès à la formation et in
fine à l'emploi du plus grand nombre,
particulièrement pour celles et ceux qui sont les
plus éloignés de l'emploi, celles et ceux qui sont



sous le radar... ». Elle a affirmé qu'il s'agit parfois de la seule certification que peuvent obtenir ces publics.

Bien que cette délibération porte une ambition claire à destination de tous les publics privés d'emploi, l'élue régionale a souligné qu'au vu des annonces gouvernementales sur le budget de notre collectivité, nous nous interrogeons tant sur l'aspect financier que sur la continuité de ce dispositif essentiel. Elle a mentionné le rôle de l'État puisque « l'État ferme le robinet, mais nous allons assurer le financement des certifications pour les démunis d'emplois dont le coût était alors pris en charge par l'État ».

Dressant une liste à la Prévert sur les fermetures d'usines entraînant des suppressions d'emplois en cascade tout comme Thalès et ses 1 300 suppressions d'emplois prévues, la Conseillère régionale a signalé que ce sont autant de nouveaux privés d'emplois qui, potentiellement, pourraient passer par la Région pour une certification CLéA par exemple, mais aussi les recours de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE). Elle a indiqué qu'il s'agit d'une augmentation exponentielle de dossiers potentiels à traiter et à financer pour un budget actuellement difficile à chiffrer.

Abondés financièrement par les crédits additionnels du Pacte Régional d'Investissement dans les Compétences, l'élue régionale s'est interrogée : « Sommes-nous certains que ce Pacte ne sera pas amputé plus que la dégressivité annoncée ou même qu'il sera respecté ? ».

Elle a conclu son intervention en mentionnant le chiffre des 100 000 emplois de fonctionnaires qui ne sont pas pris en compte et conseillés par la Cour des Comptes à l'État, mais aussi « les jeunes, nombreux qui envisageaient l'apprentissage et qui ne trouveront pas de maître de stage qui, après suppression des aides aux entreprises recrutant des apprentis, et seront donc privés d'emplois, et donc, à terme, de diplômes ».

Les conseillers régionaux CEC ont voté POUR la sécurisation des parcours de formations CLéA.■

Brèves de Plénière

En réaction aux propos des élus du Rassemblement National d'une délibération portant sur un partenariat international avec le Maroc, Brahim Jlalji, Conseiller régional délégué à la Francophonie, a réaffirmé le soutien au Maroc, « un pays en plein développement, qui a des entreprises françaises et de notre Région telle Alstom ». Il a raillé la prise de position xénophobe du RN en défendant que « les gestes d'amitié dans les prises de décisions économiques comptent, et nous ne faisons pas cela pour les retombées économiques pour la Nouvelle-Aquitaine – même s'il y en a ».

Pour conclure son intervention, l'élue régionale a précisé qu'en « aidant les pays du Sud à se développer, on évite l'immigration intensive ».

Face aux attaques et à l'arrogance de la droite sur les coupes budgétaires, Frédéric Mellier a rappelé à tous les élus de la droite présents : « Vous avez ruiné la France ! ».

Solidarité avec l'Espagne frappée par les inondations

Le bilan des inondations dans la région de Valence est effroyable : plus de 200 morts.

Le PCF exprime sa profonde solidarité avec le peuple espagnol qui traverse une épreuve tragique. Nos pensées vont avant tout aux victimes et à leurs familles.

Nous tenons à saluer le travail des services mobilisés, de la protection civile, qui agissent sans relâche pour porter secours et protéger les personnes touchées par cette catastrophe.

Nous saluons également la mobilisation citoyenne solidaire qui s'est organisée rapidement pour apporter une aide concrète et soutenir les actions des services publics.

Le bilan tragique de ces inondations rappelle l'ampleur du changement climatique, et la nécessité de mener des politiques ambitieuses pour en limiter son intensité par une diminution drastique de nos émissions de gaz à effet de serre. Ce bilan est la conséquence directe d'une politique d'urbanisme incontrôlé et de la suppression des services publics d'aide d'urgence et de système de prévention inefficace. Les responsabilités devront être clairement établies dans une région où le gouverneur affiche ouvertement son climatoscepticisme.

La protection des habitantes et des habitants doit impérativement passer par un renforcement des services publics, une gestion efficace et une meilleure connaissance scientifique des risques.

Il est crucial d'investir dans de nouvelles infrastructures de protection et de savoir, remettre en cause certains choix passés d'occupation des sols quand cela est rendu nécessaire. Ce drame doit être un signal d'alerte pour toute l'Europe afin qu'elle engage une politique ambitieuse d'adaptation au changement climatique.

Il est possible de faire un don au Parti Communiste d'Espagne pour soutenir les brigades d'aide d'urgence dans les zones touchées :

<https://x.com/elpce/status/1852340574373789697>

IBAN : ES92 2103 0235 0000 3001 0716

Titulaire : Partido comunista de Espana

Obj : Solidaridad PV, Nom, Prénom, DNI ■

¡EL PUEBLO VALENCIANO NECESITA TU AYUDA!

EL PCE HA ORGANIZADO BRIGADAS DE TRABAJO EN LA ZONA PERO NECESITAN SUMINISTROS Y HERRAMIENTAS, POR LO QUE ABRIMOS UNA

CAMPAÑA DE DONACIONES.

HAZ TU APORTACIÓN EN LA CUENTA

ES92 2103 0235 0000 3001 0716

TITULAR: PARTIDO COMUNISTA DE ESPAÑA

CONCEPTO: SOLIDARIDAD PV, NOMBRE, DOS APELLIDOS Y DNI

**Solidaritat i molts ànims,
País Valencià!**



Gnacs et Chacailles

PANIQUE A BORD EN U.E.

Chantons pour la paix nouvelle/ De notre Europe unifiée/ Quand l'Histoire nous rappelle/ Les massacres du passé... Extrait de l'hymne européen sur l'air de «l'hymne à la joie» extrait de la 9ème symphonie de Ludwig Van Beethoven (1770-1827) sur des paroles de Jacques Serres (né le 28/10/1938 à Toulouse). Faut-il que la classe capitaliste européenne soit si inquiète pour que ses fondés de pouvoir de la Commission européenne, commandent coup sur coup des rapports qui sonnent l'alarme. Après celui d'Enrico Letta (né le 20/08/1966 à Pise), ancien président social-libéral du conseil italien, Mario Draghi (né le 03/09/1947 à Rome), ancien président de la banque centrale européenne et actuel président de l'institut Delors, commet 400 pages pour un véritable programme présenté au Parlement européen le 17/09/2024. L'INSEE publie une étude qui met, notamment, en valeur que les 10% les plus riches en France ont un patrimoine 163 fois plus élevé que les 10% les plus pauvres (716000€ pour les uns et 4400€ pour les autres); Les dividendes versés aux actionnaires ont été multipliés par 5 entre 1996 et 2021. La hausse a été particulièrement forte entre 2017 et 2019 avec +41% (mesures fiscales Macron en faveur des détenteurs de capitaux). Entre 1998 et 2021, le patrimoine immobilier détenu à l'échelle de la France métropolitaine a augmenté de 233% (soit +5,4% en moyenne par an). Les constats sont intéressants et constituent un réquisitoire accablant du type d'intégration européenne sous domination capitaliste avec un décrochage économique, technologique et industriel, amplifié par une démographie en chute libre et la productivité en berne. Selon M. Draghi l'Europe pourrait être menacée d'une «lente agonie». C'est dire l'angoisse qui saisit les milieux dirigeants européens. Les pays européens se sont appauvris et «La croissance du revenu disponible réel par habitant est presque deux fois plus rapide aux Etats-Unis qu'en Europe depuis l'année 2000». Les 3 priorités énoncées pour une nouvelle stratégie industrielle sont : la décarbonation, la numérisation et l'industrie de défense. Messieurs Letta et Draghi mettent à nu les contradictions dans lesquelles s'est enfermée l'Union européenne. 80 % des dépenses réalisées au sein de l'U.E pour aider l'Ukraine soit 140 milliards d'€ servent au développement de l'industrie militaire aux États-Unis, en Turquie et en Corée du Sud. L'U.E ne joue aucun rôle pour la paix et laisse la guerre rôder à ses frontières. En plus, sa stratégie profite à des groupes capitalistes d'autres pays. On peut en dire autant de notre dépendance totale vis-à-vis du numérique à base nord-américaine comme de l'industrie pharmaceutique. La collection de discours de Macron sur la souveraineté européenne n'est qu'une série d'abandons. Le jeu des marchés financiers internationaux constitué des banques, assurances, fonds de pension et fonds souverains aspirent plus de 300 milliards de l'épargne des Européens pour développer les grandes entreprises américaines. Contre les oiseaux de malheur capitalistes, une autre politique est possible. Les 700mds€ du «mécanisme européen de stabilité» pourrait être transformés en fond européen solidaire de développement social et environnemental avec la mission de restructurer ou d'effacer des dettes d'États en difficulté et de déployer de nouveaux services publics. Une union des peuples et des nations associés et solidaires, de coopération, de progrès humain, de paix serait possible. Transformer la construction européenne que changer la vie des Européens (Transformer la construction européenne, c'est changer la vie des Européens) ■

Roger La Mougne